



I) Selon l'arrêté du 15 décembre 2016 :

- « Les examens de biologie médicale sont réputés urgents lorsque la situation clinique du patient le nécessite. Les résultats de ces examens réputés urgents sont rendus dans un délai qui répond à la situation »
- La prescription d'un examen de biologie médicale réputé urgent en fonction de la situation clinique du patient comprend la mention du terme : « urgent » et les éléments cliniques pertinents qui motivent cette urgence. Le prescripteur indique sur la prescription le moyen par lequel il sera informé le plus rapidement, de manière fiable et traçable, du résultat. »

II) Liste des analyses légales spécifiées et délais de rendu (entre la prise en charge du dossier par le LBM et la communication du résultat validé par le biologiste)

Paramètre	Délai de rendu
NF	<p>< 2 heures</p> <p>< 1 heure</p> <p>pour les patients de la clinique</p> <p>St Odilon</p>
Créatinine	
Transaminases	
Potassium	
Lipase	
Glycémie	
CRP	
Troponine	
BHCG	
D-Dimères	
TP-TCA	
RAI si urgence transfusionnelle	
Paludisme	

La personne (secrétaire ou déballeur) qui se retrouve devant une ordonnance sur laquelle sont **spécifiées le terme urgent et les éléments cliniques** motivant cette urgence, met tout en œuvre pour garantir un accueil, un prélèvement et un traitement des échantillons immédiat par la technique (remise en main propre de l'ordonnance au biologiste concerné)

III) Spécificités

- **Accueil** : La secrétaire active Urgent dans l'onglet Divers et rajoute en commentaire « Urgence Légale Spécifiée » visualisable en cliquant sur Important et Administratif, saisit le code analyse **URGLEG**, donne l'ordonnance en main propre au biologiste et remet l'accueil effectué directement en main propre à un déballeur ou un préleveur
- **Déballage** : placer les tubes dans une panier urgente avec remise en main propre à la secrétaire, ou à la technique sur le site de Nevers, avec formulaire dédié complété.
- **Prélèvement / étiquetage** : rond noir sur les tubes concernés et remise en propre des tubes au technicien.
- **Technique** : centrifugation immédiate (si nécessaire), analyse immédiate du tube. Dès que le résultat est disponible, information au biologiste présent.
- **Biologiste** : surveillance des alertes (Nevers) et des dossiers urgents en attente de validation, validation (partielle si nécessaire) et transmission immédiate des résultats avec vérification auprès du prescripteur concerné de la bonne communication des résultats.

IV) Réalisation des urgences légales spécifiées (délai de rendu < 2 h) :

- Clermont St Jacques:

- Rai : envoi EFS
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, Paludisme : envoi à Berthelot via les tournées si les délais sont respectés, sinon le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Berthelot

- Clermont Berthelot:



- Rai : envoi EFS
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, Paludisme : Fait sur site

- Montluçon :

- RAI : envoi CH Montluçon
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation : fait sur site
- Paludisme : envoi à Moulins

- St Pourçain :

- Chimie, NF, Troponine, BHCG, Ddimères, Coagulation, RAI : envoi à Moulins via les tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Moulins.
- Paludisme : fait sur site.

- Varennes :

- Chimie, NF, Troponine, BHCG, Ddimères, Coagulation, RAI : envoi à Moulins via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Moulins.
- Paludisme : envoi à St Pourçain

- Vichy :

- RAI : envoi CH Vichy.
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation : envoi à Bellerive via les tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Bellerive
- Paludisme : envoi à St Pourçain.

- Bellerive :

- RAI : envoi CH Vichy.
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation : fait sur le site
- Paludisme : envoi à St Pourçain

- Bourbon Lancy :

- Chimie, NF, Troponine, BHCG, Ddimères, Coagulation, RAI, Paludisme : envoi Moulins via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Moulins

- Lapalisse

- Troponine, DDimères : envoi à Bellerive
- Chimie, NF, BHCG, Coagulation, RAI : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Bellerive.
- Paludisme : envoi à Moulins

- Moulins

- RAI : envoi à St Odilon via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Moulins
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, RAI, paludisme : fait sur site.

- St Odilon :

- RAI, Chimie, NF, Troponine, DDimères, Coagulation, RAI, BHCG : fait sur site
- Paludisme : envoi à Moulins

- La Charité

- Chimie, NF, BHCG, Coagulation, RAI, Troponine, DDimères, Paludisme : envoi à Nevers via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Nevers.

- Nevers :

Toutes les analyses sont faites sur place.